



Programme d'instruction pour les cours interentreprises

de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale du SEFRI du 15 mai 2017 et du plan de formation du 15 mai 2017.

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres avec certificat fédéral de capacité CFC

Numero de la profession 45307

Contenu

Introduction	2
Aperçu	3
Compétence opérationnelle et formes d'enseignement	
1 ^{ère} année de formation	5
2 ^{ème} année de formation	7
3 ^{ème} année de formation	12
4 ^{ème} année de formation	17
Critères et Indicateurs des compétences MSP	21
Descriptif de l'échelle de taxonomie	24
Attribution des notes	26

Soumis à la commission suisse pour le développement et la qualité de la profession de carrossières-peintres et carrossiers-peintres avec certificat fédéral de capacité CFC pour contrôle, le 4 septembre 2019

délivré par la carrosserie suisse le 20.09.2019

consultable sous www.carrosseriesuisse.ch

Introduction

Objectif :

Ce programme de formation montre la structure chronologique du développement des compétences dans les cours interentreprise et fournit des informations importantes et clarifiantes sur le contenu, la méthodologie et la didactique. Elle concrétise donc la planification de l'instruction et de l'enseignement ainsi que l'interprétation systématique des objectifs de performance du plan de formation.

Notions de base :

Le contenu et la taxonomie de l'enseignement des cours interentreprises (CIE) reposent sur les compétences opérationnelles et les objectifs évaluateurs prévus dans le plan de formation pour le lieu d'apprentissage "CIE". Les compétences méthodologiques, sociales et personnelles (MSP) font partie intégrante de la formation. Les critères MSP possibles sont présentés dans ce programme de formation.

Enseignement orienté vers les compétences opérationnelles :

La formation professionnelle initiale est essentiellement axée sur les situations de travail qui sont importantes pour les apprentis. Le processus d'apprentissage dans les CIE est donc favorisé par les situations de travail qui sont au centre de la pratique professionnelle de l'entreprise de formation. Les compétences opérationnelles et les objectifs évaluateurs des trois lieux d'apprentissage sont donc soigneusement coordonnés.

En tant qu'enseignant CIE, l'enseignement orienté vers les compétences opérationnelles signifie...

- de focaliser les instructions et l'enseignement sur des situations professionnelles réelles et significatives.
- De se référer à des idées de situations et leurs descriptions provenant de diverses sources. On peut les trouver dans le plan de formation, dans les rapports et la documentation d'apprentissage, auprès des collègues d'autres lieux de formation, dans le matériel didactique, dans ses propres expériences et dans d'autres sources.
- impliquer activement les apprentis dans la recherche (nommer) des ressources (connaissances, compétences et comportements) dont ils ont besoin pour faire face à la situation.
- que les apprentis prennent des mesures pour créer des ressources. Essayer, exercer et appliquer ont une priorité élevée.
- Soutenir les apprentis dans le transfert de ce qu'ils ont appris dans des situations réelles.
- Encourager les apprentis à réfléchir sur la façon de faire face à des situations réelles.
- d'orienter les contrôles de la formation vers des situations de travail réelles afin de vérifier l'utilisation appropriée des ressources.

Ces points ne remplacent en aucun cas les critères traditionnels d'un bon enseignement. Cependant, ils déterminent les critères en ce qui concerne les objectifs et les besoins de la formation professionnelle initiale.

Vue d'ensemble

Ce tableau montre le contenu et la structure horaire du contenu de la formation au CIE. La répartition est contraignante et permet une coopération rapide et réussie du développement des compétences sur les trois lieux d'apprentissage.

DCO	Temps indicatif	1 ^{ère} année cours 1	2 ^{ème} année cours 2	3 ^{ème} année cours 3	4 ^{ème} année cours 4
1. Etablissement du revêtement de base					
1.1 Appliquer le processus de commande et des directives de l'organisation d'entreprise	38 h	1.1.5 / 1.1.6 / 1.1.7 Temps Indicatif 16 h	1.1.3 / 1.1.5 / 1.1.6 / 1.1.7 Temps Indicatif 8 h	1.1.3 / 1.1.4 / 1.1.5 / 1.1.6 / 1.1.7 Temps Indicatif 7 h	1.1.3 / 1.1.4 / 1.1.5 / 1.1.6 / 1.1.7 Temps Indicatif 7 h
1.2 Évaluer, traiter et protéger le fond	77 h	1.2.1 / 1.2.2 / 1.2.3 / 1.2.4 Temps Indicatif 36 h	1.2.1 / 1.2.2 / 1.2.3 / 1.2.4 / 1.2.5 / 1.2.6 Temps Indicatif 24 h	1.2.1 / 1.2.3 / 1.2.4 / 1.2.5 / 1.2.6 Temps Indicatif 9 h	1.2.1 / 1.2.3 Temps Indicatif 8 h
1.3 Préparer, appliquer et traiter des matériaux de revêtement de base	77 h	1.3.1 / 1.3.3 Temps Indicatif 8 h	1.3.1 / 1.3.2 / 1.3.3 Temps Indicatif 27 h	1.3.1 / 1.3.2 / 1.3.3 Temps Indicatif 20 h	1.3.1 / 1.3.2 / 1.3.3 Temps Indicatif 22 h
1.4 Préparer des objets pour la peinture finale	50 h	1.4.1 / 1.4.2 / 1.4.4 Temps Indicatif 24 h	1.4.1 / 1.4.2 / 1.4.3 / 1.4.4 Temps Indicatif 11 h	1.4.1 / 1.4.2 / 1.4.3 / 1.4.4 Temps Indicatif 8 h	1.4.1 / 1.4.2 / 1.4.4 Temps Indicatif 7 h
2. Détermination des peintures de base, à effet et de finition ainsi qu'établissement du revêtement final					
2.1 Etablir la teinte et déterminer la quantité de peinture et des couleurs	11 h	_____	2.1.2 / 2.1.3 Temps Indicatif 4 h	2.1.2 / 2.1.3 / 2.1.4 Temps Indicatif 3 h	2.1.2 / 2.1.3 / 2.1.4 Temps Indicatif 4 h
2.2 Mélanger les couleurs d'après la formule et adapter la teinte	28 h	2.2.1 Temps Indicatif 4 h	2.2.1 / 2.2.2 / 2.2.3 Temps Indicatif 4 h	2.2.2 / 2.2.3 / 2.2.4 / 2.2.5 Temps Indicatif 12 h	2.2.2 / 2.2.3 / 2.2.4 / 2.2.5 Temps Indicatif 8 h
2.3 Déterminer le processus de peinture et préparer le matériel de peinture de finition	16 h	2.3.2 Temps Indicatif 4 h	2.3.1 / 2.3.2 / 2.3.3 Temps Indicatif 4 h	2.3.1 / 2.3.2 / 2.3.3 / 2.3.4 Temps Indicatif 4 h	2.3.1 / 2.3.2 / 2.3.3 / 2.3.4 Temps Indicatif 4 h
2.4 Appliquer le matériel de peinture de finition ainsi que déterminer et réaliser des processus de séchage	13 h		2.4.3 Temps Indicatif 1 h	2.4.1 / 2.4.2 / 2.4.3 / 2.4.4 Temps Indicatif 5 h	2.4.1 / 2.4.2 / 2.4.3 / 2.4.4 Temps Indicatif 7 h

3. Réalisation de travaux de conception et de réparation					
3.1 Réaliser des travaux de conception	23 h	3.1.1 Temps Indicatif 4 h	3.1.1 / 3.1.2 Temps Indicatif 4 h	3.1.2 / 3.1.3 Temps Indicatif 7 h	3.1.2 / 3.1.3 Temps Indicatif 8 h
3.2 Démonter et monter des parties du véhicule	4 h	_____	3.2.3 Temps Indicatif 2 h	3.2.1 / 3.3.3 Temps Indicatif 2 h	_____
3.3 Réaliser des travaux de façonnage et de réparation	22 h	_____	3.3.3 Temps Indicatif 2 h	3.3.1 / 3.3.2 / 3.3.3 Temps Indicatif 11 h	3.3.2 / 3.3.3 Temps Indicatif 9 h
4. Réalisation de travaux de finition					
4.1 Eliminer des erreurs dans le revêtement final	11 h	_____	_____	4.1.1 / 4.1.2 / 4.1.3 Temps Indicatif 4 h	4.1.1 / 4.1.2 / 4.1.3 Temps Indicatif 7 h
4.2 Traiter et entretenir des peintures	14 h	_____	4.2.1 / 4.2.2 / 4.2.3 Temps Indicatif 5 h	4.2.1 / 4.2.2 / 4.2.3 Temps Indicatif 4 h	4.2.1 / 4.2.2 / 4.2.3 Temps Indicatif 5 h
4.3 Nettoyer et préparer des véhicules		_____	_____	_____	_____
Compétences MSP Soutenir et approfondir		MSP dans les objectifs évaluateurs	MSP dans les objectifs évaluateurs	MSP dans les objectifs évaluateurs	MSP dans les objectifs évaluateurs
TOTAL	384 h	96 h ±12 jours	96 h ±12 jours	96 h ±12 jours	96 h ±12 jours

Contenu des cours interentreprises

Les spécifications de ce programme de formation servent à uniformiser la formation dans toute la Suisse et sont donc contraignantes.

Les contenus de formation sont spécifiés dans des colonnes séparées (Instructions obligatoires) et le temps prévu pour la mise en œuvre est enregistré en heures. Une indication supplémentaire indique si le contenu de formation correspondant doit-être évalué et faire partie de la note CIE.

1^{ère} année de formation 12 jours

Domaine de compétences opérationnelles 1: Etablissement du revêtement de base				
Compétence opérationnelle 1.1: Appliquer le processus de commande et des directives de l'organisation d'entreprise				
Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres sont conscients de l'importance de l'organisation du travail et de l'entreprise ainsi que des calculs pour l'exercice professionnel de l'artisanat et se comportent en ce sens. Ils agissent de manière responsable face aux machines et à l'environnement.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
1.1.5	Nettoient et entretiennent les installations, les machines et les outils (en particulier les appareils de peinture) en conservant leur valeur et en protégeant l'environnement et annoncent les dysfonctionnements	Normes SUVA avec les outils appropriés et rapport de dysfonctionnements	non	8
1.1.6	Identifient les risques pour la santé et appliquent les mesures de sécurité en fonction de la situation.	Normes SUVA	non	4
1.1.7	Suivent les instructions en matière de sécurité et d'environnement et agissent de manière écologique.	Norme SUVA	non	4

Compétence opérationnelle 1.2: Evaluer, traiter et protéger le fond				
Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres sont conscients de l'importance des traitements préliminaires et des travaux de masquage. Ils déterminent les sous-couches et choisissent les procédés appropriés ainsi que les matériaux et les outils adaptés. Ils recouvrent correctement les zones qui ne sont pas travaillées.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
1.2.1	Nettoient les véhicules pour être réparés et protègent les zones qui ne doivent pas être traitées en les masquant.	Film plastique, papier, bande à masquer et similaires.	oui	3
1.2.2	Décapent et dérouillent des pièces à traiter.	Mécanique : Ponceuse vibrante, meuleuse d'angle, meuleuse droite, sablage / Chimique : décapant li-guide au visqueux selon norme SUVA	oui	16
1.2.3	Poncent et/ou réalèsent des pièces à traiter avec des machines ou à la main puis les nettoient.	Cales, machines à poncer et excentriques.	oui	16
1.2.4	Réalisent des contrôles d'épaisseur et d'adhérence des couches, documentent et évaluent les valeurs.	Cutter de quadrillage, Microtest ou jauge d'épaisseur digitale avec documentation et jugement.	non	1

Compétence opérationnelle 1.3: Préparer, appliquer et traiter des matériaux de revêtement de base				
Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres préparent des matériaux de revêtement de base, les appliquent et les traitent comme supports du revêtement de finition. Ils travaillent consciencieusement et scrupuleusement.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-CIE	Temps indicatif
1.3.1	Préparent apprêt, mastic et peinture selon la fiche technique	Divers matériaux de fond selon le support: Ferreux, non ferreux et matières plastiques.	non	5
1.3.3	Nettoient et entretiennent les outils et appareils d'application		non	3

Compétence opérationnelle 1.4: Préparer des objets pour la peinture finale				
Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres contrôlent le fond préparé de manière à pouvoir effectuer une peinture de finition sans défaut. Ils masquent les zones qui ne doivent pas être peintes et nettoient les surfaces pour la peinture qui suit.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
1.4.1	Contrôlent la réalisation de la commande ainsi que la surface et éliminent d'éventuels défauts.	Inégalité, griffures, zones découvertes.	non	12
1.4.2	Appliquent le masquage et le retire une fois le travail terminé.	Film plastique, papier, bande à masquer et similaires.	oui	8
1.4.4	Enlèvent la graisse et la poussière des surfaces à peindre.	Dégraissage, alcool et Anti silicone Pates grasses.	oui	4

Domaine de compétences opérationnelles 2: Détermination des peintures de base, à effet et de finition ainsi qu'établissement du revêtement final				
Compétence opérationnelle 2.2: Mélanger les couleurs et adapter la teinte				
Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres créent un modèle de couleur et estiment la mise en peinture à l'aide de celui-ci. Ils définissent des écarts possibles et modifient la teinte du mélange afin d'obtenir la précision requise.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
2.2.1	Manipulent et entretiennent les appareils de l'installation de mélange des couleurs	Normes SUVA	non	4

Compétence opérationnelle 2.3: Déterminer le processus de peinture et préparer le matériel de peinture de finition				
Lorsque les carrossières-peintres et carrossiers-peintres ajoutent des additifs à la peinture, la durcissent, la contrôlent, si nécessaire la diluent et la tamisent, ils préparent alors la peinture de finition. Ils sont conscients que les fiches techniques déterminent la procédure et agissent en conséquence.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
2.3.2	Appliquent correctement les normes de sécurité en manipulant des outils et appareils de peinture.	Fiches techniques, normes SUVA.	non	4

Domaine de compétences opérationnelles 3: Réalisation de travaux de conception et de réparation				
Compétence opérationnelle 3.1: Réaliser des travaux de conception				
Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres découpent, positionnent et appliquent des éléments de décoration pour décorer d'après un modèle. Pour ce faire, ils utilisent la bonne technique, connaissent les lois générales des formes et couleurs et travaillent consciencieusement, avec précision et persévérance.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
3.1.1	Retirent les films de protection et décoratifs, les inscriptions et emblèmes		non	4

2^{ème} année de formation 12 jours

Domaine de compétences opérationnelles 1: Etablissement du revêtement de base				
Compétence opérationnelle 1.1: Appliquer le processus de commande et des directives de l'organisation d'entreprise				
Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres sont conscients de l'importance de l'organisation du travail et de l'entreprise ainsi que des calculs pour l'exercice professionnel de l'artisanat et se comportent en ce sens. Ils agissent de manière responsable face aux machines et à l'environnement.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
1.1.3	Mettent à disposition les équipements, le matériel nécessaire à la réalisation de la commande et établissent la liste des travaux et des matériaux.	Rapport de travail	non	2
1.1.5	Nettoient et entretiennent les installations, les machines et les outils (en particulier les appareils de peinture) en conservant leur valeur et en protégeant l'environnement et annoncent les dysfonctionnements	Normes SUVA avec les outils appropriés et rapport de dysfonctionnements	non	4
1.1.6	Identifient les risques pour la santé et appliquent les mesures de sécurité en fonction de la situation.	Normes SUVA	non	1
1.1.7	Suivent les instructions en matière de sécurité et d'environnement et agissent de manière écologique.	Normes SUVA	non	1

Compétence opérationnelle 1.2: Evaluer, traiter et protéger le fond

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres sont conscients de l'importance de l'organisation du travail et de l'entreprise ainsi que des calculs pour l'exercice professionnel de l'artisanat et agissent en conséquence. Ils agissent de manière responsable face aux machines et à l'environnement.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
1.2.1	Nettoient les véhicules pour être réparés et protègent les zones qui ne doivent pas être traitées en les masquant	Film plastique, papier, bande à masquer et similaires.	oui	4
1.2.2	Décapent et dérouillent des pièces à traiter.	Mécanique : meuleuse droite, meuleuse d'angle, ponceuse, ponceuse excentrique, sableuse. Chimique : liquide ou pâteux Norme SUVA.	oui	6
1.2.3	Poncent et/ou réalèsent des pièces à traiter avec des machines ou à la main puis les nettoient.	Cales, machines à poncer et excentriques.	non	10
1.2.4	Réalisent des contrôles d'épaisseur et d'adhérence des couches, documentent et évaluent les valeurs.	Cutter de quadrillage, Microtest ou jauge d'épaisseur digitale avec documentation et jugement.	non	2
1.2.5	Analysent les supports afin d'appliquer le fond approprié et déterminent la technique d'application adéquate.	Fiches techniques.	non	1
1.2.6	Appliquent les procédures de mesure d'épaisseur de couches et de contrôle d'adhérence et évaluent les résultats.	Cutter de quadrillage, Microtest ou jauge d'épaisseur digitale.	non	1

Compétence opérationnelle 1.3: Préparer, appliquer et traiter des matériaux de revêtement de base

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres préparent des matériaux de revêtement de base, les appliquent et les traitent comme supports du revêtement de finition. Ils travaillent consciencieusement et scrupuleusement.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
1.3.1	Préparent apprêt, mastic et peinture selon la fiche technique.	Divers matériaux de fond selon le support: Ferreux, non ferreux et matières plastiques.	oui	4
1.3.2	Choisissent les appareils et méthodes d'application, appliquent les matériaux de et les poncent afin d'obtenir la qualité de surfacique demandée.	Définissent l'outil selon les données de la fiche technique. (Monocomposant et 2 composants).	oui	20
1.3.3	Nettoient et entretiennent les outils et appareils d'application.		non	3

Compétence opérationnelle 1.4: Préparer des objets pour la peinture finale				
Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres contrôlent le fond préparé de manière à pouvoir effectuer une peinture de finition sans défaut. Ils masquent les zones qui ne doivent pas être peintes et nettoient les surfaces pour la peinture qui suit.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
1.4.1	Contrôlent la réalisation de la commande ainsi que la surface et éliminent d'éventuels défauts.	Inégalité, griffures, zones découvertes.	oui	2
1.4.2	Appliquent le masquage et le retire une fois le travail terminé.	Film plastique, papier, bande à masquer et similaires.	oui	6
1.4.3	Appliquent des joints d'étanchéité et des matériaux anti-gravillons.	Protection anti-gravillon et joints avec différentes techniques d'application.	non	2
1.4.4	Enlèvent la graisse et la poussière des surfaces à peindre.	Dégraisseur, alcool et Anti silicone Pates grasses.	oui	1

Domaine de compétences opérationnelles 2: Détermination des peintures de base, à effet et de finition ainsi qu'effectuer le revêtement final				
Compétence opérationnelle 2.1: Trouver la teinte et déterminer la quantité de peinture.				
Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres sont en mesure de sélectionner le système de peinture demandé et la teinte assortie à l'aide de cartes de teintes, du code couleur ou du spectrophotomètre.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
2.1.2	Cherchent et déterminent la teinte appropriée.	Boîte d'échantillons de couleurs, spectromètre, sans aide (à l'œil).	non	3
2.1.3	Choisissent le système de peinture à mettre en œuvre.	2 composants, multicouches.	non	1

Compétence opérationnelle 2.2: Mélanger les couleurs et ajuster la teinte				
Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres créent un modèle de couleur et estiment la mise en peinture à l'aide de celui-ci. Ils définissent des écarts possibles et modifient la teinte du mélange afin d'obtenir la précision requise.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
2.2.1	Manipulent et entretiennent les appareils de l'installation de mélanges des couleurs.	Normes SUVA	non	1
2.2.2	Mélangent les quantités de peinture demandées d'après une recette et les marquent.	Normes SUVA	non	1
2.2.3	Etablissent un échantillon de couleur et le comparent avec l'original.	Fiches techniques du fabricant, Normes SUVA	non	2

Compétence opérationnelle 2.3: Déterminer le processus de peinture et préparer le matériel de peinture de finition				
Lorsque les carrossières-peintres et carrossiers-peintres ajoutent des additifs à la peinture, la durcissent, la contrôlent, si nécessaire la diluent et la tamisent, ils préparent alors la peinture de finition. Ils sont conscients que les fiches techniques déterminent la procédure et agissent en conséquence.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
2.3.1	Effectuent des travaux de peinture à l'aide des appareils de peinture et moyens adaptés.	Système d'application selon fiches techniques,	non	2
2.3.2	Appliquent correctement les normes de sécurité en manipulant des outils et appareils de peinture.	Fiches techniques, normes SUVA.	non	1
2.3.3	Préparent le matériel de peinture pour l'application selon les directives exigées par le fabricant.	Choisir l'appareil selon les fiches techniques.	non	1

Compétence opérationnelle 2.4: Appliquer le matériel de peinture de finition ainsi que déterminer et réaliser des processus de séchage				
Avant la peinture de finition, les carrossières-peintres et carrossiers-peintres vérifient les fonctions de l'appareil de peinture sélectionné. Grâce à leurs capacités techniques, ils appliquent les couches de peinture et de laque avec savoir-faire et sélectionnent la procédure de séchage adaptée.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
2.4.3	Suivent les règles de sécurité au cours des travaux de peinture et de séchage.	Normes SUVA	non	1

Domaine de compétences opérationnelles 3: Réalisation de travaux de conception et de réparation

Compétence opérationnelle 3.1: Réaliser des travaux de conception				
Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres découpent, positionnent et appliquent des éléments de décoration pour décorer d'après un modèle. Pour ce faire, ils utilisent la bonne technique, connaissent les lois générales des formes et couleurs et travaillent consciencieusement, avec précision et persévérance.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
3.1.1	Retirent les films de protection, de décorations, les inscriptions et emblèmes.	Chimique : décapant pour adhésifs Mécanique : Gomme à adhésifs, appareil à vapeur, pistolet à air chaud.	non	1
3.1.2	Appliquent des films de protection et de décorations, les inscriptions et emblèmes selon les instructions.	Appliquer les diverses techniques d'application.	non	3

Compétence opérationnelle 3.2: Démonter et monter des parties du véhicule				
Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres effectuent des travaux de démontage et de montage sur des pièces rapportées et pièces de l'installation électrique. Ils procèdent consciencieusement et suivent les directives, car ils sont conscients de leur responsabilité dans la sécurité de fonctionnement et au travail.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
3.2.3	Effectuent le démontage et le montage de roues avec la clé dynamométrique en respectant les directives du fabricant	Observer les directives du constructeur et SUVA	non	2

Compétence opérationnelle 3.3: Réaliser des travaux de mise en forme et de réparation				
Sur la base de l'évaluation de déformations dans différents matériaux, les carrossières-peintres et carrossiers-peintres sélectionnent la méthode de réparation adaptée. Pour ce faire, ils prennent en compte la différence entre une réparation qui abîme la peinture et une réparation qui ne l'abîme pas.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
3.3.3	Réparent des éléments en matières plastiques	Coller, souder, laminier.	non	2

Domaine de compétences opérationnelles 4: Réalisation de travaux de conception et de réparation				
Compétence opérationnelle 4.2: Traiter et entretenir des peintures				
Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres évaluent la peinture actuelle et la traitent avec les produits appropriés. Pour ces travaux, ils s'efforcent de toujours travailler soigneusement et proprement,				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
4.2.1	Évaluent les peintures par un contrôle visuel.		non	1
4.2.2	Retravaillent les zones harmonisées et les raccords.		non	2
4.2.3	Préparent des surfaces peintes pour des travaux de polissage.	Méthodes usuelles.	non	2

3^{ème} année de formation 12 jours

Domaine de compétences opérationnelles 1: Etablissement du revêtement de base

Compétence opérationnelle 1.1: Appliquer le processus de commande et des directives de l'organisation d'entreprise

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres sont conscients de l'importance de l'organisation du travail et de l'entreprise ainsi que des calculs pour l'exercice professionnel de l'artisanat et se comportent en ce sens. Ils agissent de manière responsable face aux machines et à l'environnement.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
1.1.3	Mettent à disposition les équipements, le matériel nécessaire à la réalisation de la commande et établissent la liste des travaux et des matériaux.	Rapport de travail.	oui	2
1.1.4	Évaluent le temps et les matériaux nécessaires pour des travaux de peinture usuels.	Protocole et stylo	oui	1
1.1.5	Nettoient et entretiennent les installations, les machines et les outils (en particulier les appareils de peinture) en conservant leur valeur et en protégeant l'environnement et annoncent les dysfonctionnements	Normes SUVA avec les outils appropriés et rapport de dysfonctionnements	non	2
1.1.6	Identifient les risques pour la santé et appliquent les mesures de sécurité en fonction de la situation.	Normes SUVA	non	1
1.1.7	Suivent les instructions en matière de sécurité et d'environnement et agissent de manière écologique.	Normes SUVA	non	1

Compétence opérationnelle 1.2: Evaluer, traiter et protéger le fond

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres sont conscients de l'importance des traitements préliminaires et des travaux de masquage. Ils déterminent les sous-couches et choisissent les procédés appropriés ainsi que les matériaux et les outils adaptés. Ils recouvrent correctement les zones qui ne sont pas travaillées.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
1.2.1	Nettoient les véhicules pour être réparés et protègent les zones qui ne doivent pas être traitées en les masquant.	Film plastique, papier, bande à masquer et similaires	oui	2
1.2.3	Poncent et/ou réalèsent des pièces à traiter avec des machines ou à la main puis les nettoient.	Cales, machines à poncer et excentriques	non	4
1.2.4	Réalisent des contrôles d'épaisseur et d'adhérence des couches, documentent et évaluent les valeurs.	Cutter de quadrillage, microtest ou jauge d'épaisseur digitale avec documentation et jugement	non	1
1.2.5	Analysent les supports afin d'appliquer le fond approprié et déterminent la technique d'application adéquate.	Fiches techniques	non	1
1.2.6	Appliquent les procédures de mesure d'épaisseur de couches et de contrôle d'adhérence et évaluent les résultats.	Cutter de quadrillage, Microtest ou jauge d'épaisseur digitale.	non	1

Compétence opérationnelle 1.3: Préparer, appliquer et traiter des matériaux de revêtement de base				
Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres préparent des matériaux de revêtement de base, les appliquent et les traitent comme supports du revêtement de finition. Ils travaillent consciencieusement et scrupuleusement.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
1.3.1	Préparent apprêt, mastic et peinture selon la fiche technique	Divers matériaux de fond selon le support: Ferreux, non ferreux et matières plastiques.	non	8
1.3.2	Choisissent les appareils et méthodes d'application, appliquent les matériaux de et les poncent afin d'obtenir la qualité de surfacique demandée	Définissent l'outil selon les données de la fiche technique. (Monocomposant et 2 composants)	oui	11
1.3.3	Nettoient et entretiennent les outils et appareils d'application		MSS	1

Compétence opérationnelle 1.4: Préparer des objets pour la peinture finale				
Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres contrôlent le fond préparé de manière à pouvoir effectuer une peinture de finition sans défaut. Ils masquent les zones qui ne doivent pas être peintes et nettoient les surfaces pour la peinture qui suit.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
1.4.1	Contrôlent la réalisation de la commande ainsi que la surface et éliminent d'éventuels défauts	Inégalité, griffures, zones découpées.	oui	1
1.4.2	Appliquent le masquage et le retire une fois le travail terminé	Film plastique, papier, bande à masquer et similaires	oui	4
1.4.3	Appliquent des joints d'étanchéité et des matériaux anti-gravillons.	Protection anti-gravillon et joints avec différentes techniques d'application.	oui	2
1.4.4	Enlèvent la graisse et la poussière des surfaces à peindre.	Dégraissant, alcool et anti silicone Pates grasses	oui	1

Domaine de compétences opérationnelles 2: Détermination des peintures de base, à effet et de finition ainsi qu'établissement du revêtement final				
Compétence opérationnelle 2.1: Etablir la teinte et déterminer la quantité de peinture et des couleurs				
Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres sont en mesure de sélectionner le système de peinture demandé et la teinte assortie à l'aide de cartes de teintes, du code couleur ou du spectrophotomètre.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
2.1.2	Cherchent et déterminent la teinte appropriée.	Boîte d'échantillons de couleurs, spectromètre, sans aide (à l'œil).	oui	1
2.1.3	Choisissent le système de peinture à mettre en œuvre.	2 composants, multicouches.	non	1
2.1.4	Déterminent la couleur et les quantités de peintures.	Balance informatisée	non	1

Compétence opérationnelle 2.2: Mélanger les couleurs et adapter la teinte
 Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres créent un modèle de couleur et estiment la mise en peinture à l'aide de celui-ci. Ils définissent des écarts possibles et modifient la teinte du mélange afin d'obtenir la précision requise.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
2.2.2	Mélangent les quantités de peinture demandées d'après une recette et les marquent.	Normes SUVA	non	1
2.2.3	Etablissent un échantillon de couleur et le comparent avec l'original.	Fiches techniques du fabricant, Normes SUVA	non	2
2.2.4	Définissent les différences de nuance de la teinte sur des couleurs unies et les ajustent.	Cercle chromatique du fournisseur.	oui	6
2.2.5	Effectuent des travaux d'harmonisation sur les couleurs à effets.	Selon les directives du fournisseur	oui	3

Compétence opérationnelle 2.3: Déterminer le processus de peinture et préparer le matériel de peinture de finition
 Lorsque les carrossières-peintres et carrossiers-peintres ajoutent des additifs à la peinture, la durcissent, la contrôlent, si nécessaire la diluent et la tamisent, ils préparent alors la peinture de finition. Ils sont conscients que les fiches techniques déterminent la procédure et agissent en conséquence.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
2.3.1	Effectuent des travaux de peinture à l'aide des appareils de peinture et moyens adaptés.	Système d'application selon fiches techniques.	non	1
2.3.2	Appliquent correctement les normes de sécurité en manipulant des outils et appareils de peinture.	Fiches techniques, normes SUVA	non	1
2.3.3	Préparent le matériel de peinture pour l'application selon les directives exigées du fabricant	Choisir l'appareil selon les fiches technique	non	1
2.3.4	Effectuent des travaux de peinture selon des aspects économiques et écologiques	choix approprié du pistolet, de la méthode de séchage et du produit (durcisseurs et solvants etc.) conformément aux données du fabricant	non	1

Compétence opérationnelle 2.4: Appliquer le matériel de peinture de finition ainsi que déterminer et réaliser des processus de séchage
 Avant la peinture de finition, les carrossières-peintres et carrossiers-peintres vérifient les fonctions de l'appareil de peinture sélectionnée. Grâce à leurs capacités techniques, ils appliquent les couches de peinture et de laque avec savoir-faire et sélectionnent la procédure de séchage adaptée.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
2.4.1	Suivent les directives du fabricant pour régler l'instrument d'application afin d'obtenir la qualité surfacique demandée	Directives du fabricant	non	1
2.4.2	Effectuent des processus de séchage des peintures de revêtement selon les directives du fabricant de peinture.	Directives du fabricant	non	1
2.4.3	Suivent les règles de sécurité au cours des travaux de peinture et de séchage	Normes SUVA	MSP	1
2.4.4	effectuent les travaux d'application et de séchage en économisant le plus possible les énergies et les ressources.	Système de séchage adapté au produit.	oui	3

Domaine de compétences opérationnelles 3: Réalisation de travaux de conception et de réparation

Compétence opérationnelle 3.1: Réaliser des travaux de conception

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres découpent, positionnent et appliquent des éléments de décoration pour décorer d'après un modèle. Pour ce faire, ils utilisent la bonne technique, connaissent les lois générales des formes et couleurs et travaillent consciencieusement, avec précision et persévérance.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
3.1.2	Appliquent des films de protection et décoratifs, les inscriptions et emblèmes selon les instructions	Appliquer les diverses techniques d'application	oui	3
3.1.3	Effectuent des réparations et produisent des peintures multicolores	Fiches techniques Normes SUVA	oui	4

Compétence opérationnelle 3.2: Démonter et monter des parties du véhicule

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres effectuent des travaux de démontage et de montage sur des pièces rapportées et pièces de l'installation électrique. Ils procèdent consciencieusement et suivent les directives, car ils sont conscients de leur responsabilité dans la sécurité de fonctionnement et au travail.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
3.2.1	Effectuent les travaux de démontage et de montage de pièces carrosserie et rapportées de selon les directives du fabricant	Repair Pedia, feuille des données du véhicule	non	1
3.2.3	Effectuent le démontage et le montage de roues avec la clé dynamométrique en respectant les directives du fabricant	Observer les prescriptions SUVA et constructeur	non	1

Compétence opérationnelle 3.3: Réaliser des travaux de façonnage et de réparation

Sur la base de l'évaluation de déformations dans différents matériaux, les carrossières-peintres et carrossiers-peintres sélectionnent la méthode de réparation adaptée. Pour ce faire, ils prennent en compte la différence entre une réparation qui abîme la peinture et une réparation qui ne l'abîme pas.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
3.3.1	Différencient les bosses, les enfoncements et définissent la méthode de réparation adaptée.		non	1
3.3.2	Exercent une pression sur une bosse et/ou un enfoncement lors de déformations simples avec des outils adaptés	Par pression avec outils de débosselage ou traction avec colle.	oui	7
3.3.3	Réparent des éléments en matières plastiques	Coller, souder, laminier.	oui	3

Domaine de compétences opérationnelles 4: Réalisation de travaux de finition**Compétence opérationnelle 4.1: Eliminer des erreurs dans le revêtement final**

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres localisent des défauts sur le revêtement final, identifient leur cause et les éliminent. Ils adoptent la méthode de correction adaptée et utilisent judicieusement les auxiliaires/produits nécessaires. Ils sont conscients qu'une élimination inappropriée conduit à repasser une couche de peinture.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
4.1.1	Contrôlent si la peinture présente des défauts et choisissent les méthodes de correction appropriées.	Contrôle visuel ou avec la main.	non	1
4.1.2	Éliminent les imperfections avec les outils adaptés.	Outils mécaniques et manuels : Pierres à poncer, fleurs à poncer, rabot, lames de finition.	oui	2
4.1.3	Utilisent et entretiennent des polisseuses et accessoires de polissage.		MSP	1

Compétence opérationnelle 4.2: Traiter et entretenir des peintures

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres évaluent la peinture actuelle et la traitent avec les produits appropriés. Pour ces travaux, ils s'efforcent de toujours travailler soigneusement et proprement,

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
4.1.2	Évaluent les peintures par un contrôle visuel.		non	1
4.2.2	Retravaillent les zones harmonisées et les raccords.		oui	2
4.2.3	Préparent des surfaces peintes pour des travaux de polissage.	Méthodes usuelles.	non	1

4^{ème} année de formation 12 jours

Domaine de compétences opérationnelles 1: Etablissement du revêtement de base				
Compétence opérationnelle 1.1: Appliquer le processus de commande et des directives de l'organisation d'entreprise				
Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres sont conscients de l'importance de l'organisation du travail et de l'entreprise ainsi que des calculs pour l'exercice professionnel de l'artisanat et se comportent en ce sens. Ils agissent de manière responsable face aux machines et à l'environnement.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
1.1.3	Mettent à disposition les équipements, le matériel nécessaire à la réalisation de la commande et établissent la liste des travaux et des matériaux.	Rapport de travail	oui	2
1.1.4	Evaluent le temps et les matériaux nécessaires pour des travaux de peinture usuels.	Protocole et stylo	oui	1
1.1.5	Nettoient et entretiennent les installations, les machines et les outils (en particulier les appareils de peinture) en conservant leur valeur et en protégeant l'environnement et annoncent les dysfonctionnements	Normes SUVA avec les outils appropriés et rapport de dysfonctionnements	MSP	2
1.1.6	Identifient les risques pour la santé et appliquent les mesures de sécurité en fonction de la situation.	Normes SUVA	MSP	1
1.1.7	Suivent les instructions en matière de sécurité et d'environnement et agissent de manière écologique.	Normes SUVA	MSP	1

Compétence opérationnelle 1.2: Evaluer, traiter et protéger le fond				
Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres sont conscients de l'importance de l'organisation du travail et de l'entreprise ainsi que des calculs pour l'exercice professionnel de l'artisanat et agissent en conséquence. Ils agissent de manière responsable face aux machines et à l'environnement.				
Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
1.2.1	Nettoient les véhicules pour être réparés et protègent les zones qui ne doivent pas être traitées en les masquant	Film plastique, papier, bande à masquer et similaires	oui	2
1.2.3	Poncent et/ou réalèsent des pièces à traiter avec des machines ou à la main puis les nettoient.	Cales, machines à poncer et excentriques	oui	6

Compétence opérationnelle 1.3: Préparer, appliquer et traiter des matériaux de revêtement de base

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres préparent des matériaux de revêtement de base, les appliquent et les traitent comme supports du revêtement de finition. Ils travaillent consciencieusement et scrupuleusement.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
1.3.1	Préparent apprêt, mastic et peinture selon la fiche technique	Divers matériaux de fond selon le support: Ferreux, non ferreux et matières plastiques.	oui	9
1.3.2	Choisissent les appareils et méthodes d'application, appliquent les matériaux de et les poncent afin d'obtenir la qualité de surfacique demandée	Définissent l'outil selon les données de la fiche technique. (Monocomposant et 2 composants)	oui	11
1.3.3	Nettoient et entretiennent les outils et appareils d'application		MSP	2

Compétence opérationnelle 1.4: Préparer des objets pour la peinture finale

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres contrôlent le fond préparé de manière à pouvoir effectuer une peinture de finition sans défaut. Ils masquent les zones qui ne doivent pas être peintes et nettoient les surfaces pour la peinture qui suit.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
1.4.1	Contrôlent la réalisation de la commande ainsi que la surface et éliminent d'éventuels défauts	Inégalité, griffures, zones découpées.	oui	2
1.4.2	Appliquent le masquage et le retire une fois le travail terminé	Film plastique, papier, bande à masquer et similaires.	oui	4
1.4.4	Enlèvent la graisse et la poussière des surfaces à peindre.	Dégraissant, alcool et Anti-silicone Pates grasses.	oui	1

Domaine de compétences opérationnelles 2: Détermination des peintures de base, à effet et de finition ainsi qu'établissement du revêtement final

Compétence opérationnelle 2.1: Etablir la teinte et déterminer la quantité de peinture et des couleurs

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres sont en mesure de sélectionner le système de peinture demandé et la teinte assortie à l'aide de cartes de teintes, du code couleur ou du spectrophotomètre.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
2.1.2	Cherchent et déterminent la teinte appropriée.	Boîte d'échantillon de couleurs, spectromètre, sans aide (à l'œil).	oui	2
2.1.3	Choisissent le système de peinture à mettre en œuvre.	2 composants, multicouches.	non	1
2.1.4	Déterminent la couleur et les quantités de peintures.	Balance informatisée	oui	1

Compétence opérationnelle 2.2: Mélanger les couleurs et adapter la teinte
 Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres créent un modèle de couleur et estiment la mise en peinture à l'aide de celui-ci. Ils définissent des écarts possibles et modifient la teinte du mélange afin d'obtenir la précision requise.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
2.2.2	Mélangent les quantités de peinture demandées d'après une recette et les marquent.	Normes SUVA	oui	1
2.2.3	Etablissent un échantillon de couleur et le comparent avec l'original.	Fiches techniques du fabricant, Normes SUVA	oui	1
2.2.4	Définissent les différences de nuance de la teinte sur des couleurs unies et les ajustent.	Cercle chromatique du fournisseur.	oui	4
2.2.5	Effectuent des travaux d'harmonisation sur les couleurs à effets.	Selon les directives du fournisseur	oui	2

Compétence opérationnelle 2.3: Déterminer le processus de peinture et préparer le matériel de peinture de finition
 Lorsque les carrossières-peintres et carrossiers-peintres ajoutent des additifs à la peinture, la durcissent, la contrôlent, si nécessaire la diluent et la tamisent, ils préparent alors la peinture de finition. Ils sont conscients que les fiches techniques déterminent la procédure et agissent en conséquence.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
2.3.1	Effectuent des travaux de peinture à l'aide des appareils de peinture et moyens adaptés.	Système d'application selon fiches techniques.	oui	1
2.3.2	Appliquent correctement les normes de sécurité en manipulant des outils et appareils de peinture.	Fiches techniques, normes SUVA.	MSP	1
2.3.3	Préparent le matériel de peinture pour l'application selon les directives exigées du fabricant	Choisir l'appareil selon les fiches technique	MSP	1
2.3.4	Effectuent des travaux de peinture selon des aspects économiques et écologiques	choix approprié du pistolet, de la méthode de séchage et du produit (durcisseurs et solvants etc.) conformément aux données du fabricant	MSP	1

Compétence opérationnelle 2.4: Appliquer le matériel de peinture de finition ainsi que déterminer et réaliser des processus de séchage
 Avant la peinture de finition, les carrossières-peintres et carrossiers-peintres vérifient les fonctions de l'appareil de peinture sélectionné. Grâce à leurs capacités techniques, ils appliquent les couches de peinture et de laque avec savoir-faire et sélectionnent la procédure de séchage adaptée.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
2.4.1	Suivent les directives du fabricant pour régler l'instrument d'application afin d'obtenir la qualité surfacique demandée	Directives du fabricant	oui	1
2.4.2	Effectuent des processus de séchage des peintures de revêtement selon les directives du fabricant de peinture.	Directives du fabricant	non	1
2.4.3	Suivent les règles de sécurité au cours des travaux de peinture et de séchage	Normes SUVA	MSP	1
2.4.4	Effectuent les travaux d'application et de séchage en économisant le plus possible les énergies et les ressources.	Système de séchage adapté au produit.	non	4

Domaine de compétences opérationnelles 3: Réalisation de travaux de conception et de réparation

Compétence opérationnelle 3.1: Réaliser des travaux de conception

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres découpent, positionnent et appliquent des éléments de décoration pour décorer d'après un modèle. Pour ce faire, ils utilisent la bonne technique, connaissent les lois générales des formes et couleurs et travaillent consciencieusement, avec précision et persévérance.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
3.1.2	Appliquent des films de protection et décoratifs, les inscriptions et emblèmes selon les instructions	Appliquer les diverses techniques d'application	oui	4
3.1.3	Effectuent des réparations et produisent des peintures multicolores	Fiches techniques Normes SUVA	oui	4

Compétence opérationnelle 3.3: Réaliser des travaux de façonnage et de réparation

Sur la base de l'évaluation de déformations dans différents matériaux, les carrossières-peintres et carrossiers-peintres sélectionnent la méthode de réparation adaptée. Pour ce faire, ils prennent en compte la différence entre une réparation qui abîme la peinture et une réparation qui ne l'abîme pas.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
3.3.2	Exercent une pression sur une bosse et/ou un enfoncement lors de déformations simples avec des outils adaptés	Par pression avec outils de débosselage ou traction avec colle	oui	5
3.3.3	Réparent des éléments en matières plastiques	Coller, souder, laminer.	oui	4

Domaine de compétences opérationnelles 4: Réalisation de travaux de finition

Compétence opérationnelle 4.1: Eliminer des erreurs dans le revêtement final

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres localisent des défauts sur le revêtement final, identifient leur cause et les éliminent. Ils adoptent la méthode de correction adaptée et utilisent judicieusement les auxiliaires/produits nécessaires. Ils sont conscients qu'une élimination inappropriée conduit à repasser une couche de peinture.

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
4.1.1	Contrôlent si la peinture présente des défauts et choisissent les méthodes de correction appropriées.	Contrôle visuel ou avec la main.	non	1
4.1.2	Éliminent les imperfections avec les outils adaptés.	Outils mécaniques et manuels : Pierres à poncer, fleurs à poncer, rabot, lames de finition.	oui	5
4.1.3	Utilisent et entretiennent des polisseuses et accessoires de polissage.		MSP	1

Compétence opérationnelle 4.2: Traiter et entretenir des peintures

Les carrossières-peintres et carrossiers-peintres évaluent la peinture actuelle et la traitent avec les produits appropriés. Pour ces travaux, ils s'efforcent de toujours travailler soigneusement et proprement,

Objectif de performance	Carrossières-peintres et carrossiers-peintres	Instructions obligatoires	Note-cie	Temps indicatif
4.2.1	Évaluent les peintures par un contrôle visuel.		non	1
4.2.2	Retravaillent les zones harmonisées et les raccords.		oui	2
4.2.3	Préparent des surfaces peintes pour des travaux de polissage.	Méthodes usuelles.	non	2

Critères des compétence MSP

Compétences méthodiques	Critères
a) Technique de travail	Les carrossiers-peintres savent ... <ul style="list-style-type: none"> - organiser des procédures systématiques et rationnelles - planifier les étapes de leur travail, les exécuter d'une manière ciblée, les évaluer régulièrement et les améliorer - assurer la sécurité travail et respecter les prescriptions d'hygiène - appliquer la technique de travail adaptée à la situation - utiliser de façon ciblée les moyens auxiliaires
b) Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus	Les carrossiers-peintres savent ... <ul style="list-style-type: none"> - intégrer les activités précédentes et suivantes dans le processus de travail - intégrer les conditions-cadres dans les décisions
c) Stratégies d'information et de communication	Les carrossiers-peintres... <ul style="list-style-type: none"> - quand et où ils doivent se procurer des informations - quand et à qui ils doivent transmettre des informations - se procurer les informations et les utiliser dans l'intérêt de l'entreprise
d) Stratégies d'apprentissage:	Les carrossiers-peintres sont capables... <ul style="list-style-type: none"> - de réfléchir à leur comportement d'apprentissage et d'en tirer les conséquences - d'appliquer des stratégies à des nouvelles situations
e) Comportement écologique:	Les carrossiers-peintres sont capables..... <ul style="list-style-type: none"> - d'éliminer de façon adéquate le débris et les déchets spéciaux - d'utiliser avec parcimonie et de façon consciencieuse les matériaux de l'entreprise - d'appliquer consciencieusement les mesures environnementales - de reconnaître les mesures environnementales de l'entreprise - les potentiels d'amélioration -

f) Comportement économique	<p>Les carrossiers-peintres ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprennent les concepts d'assurance de la qualité dans l'entreprise et agissent en conséquence - ont conscience du rapport coûts/bénéfices - sont capables de remettre en question leur action, de l'évaluer et de mettre en oeuvre des possibilités d'amélioration
g) Techniques de créativité	<p>Les carrossiers-peintres CFC...</p> <ul style="list-style-type: none"> - peuvent aborder les problèmes en écartant les idées reçues - développent leurs propres idées, peu conventionnelles - intègrent les nouveautés qui ont fait leurs preuves

Compétences sociales	Critères
h) Capacité à communiquer	<p>Les carrossiers-peintres CFC...</p> <ul style="list-style-type: none"> - savent écouter attentivement, sont prêts à dialoguer - vérifient par des questions s'ils ont bien compris - respectent les autres - possèdent un vocabulaire courant et professionnel clair et compréhensible - savent aussi s'exprimer par un langage corporel adéquat
i) Capacité de gérer des conflits	<p>Les carrossiers-peintres savant ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - accepter d'autres points de vue - discuter de manière objective et rechercher des solutions constructives - faire la différence entre le niveau rationnel et le niveau personnel - apporter et accepter de manière constructive la critique
j) Aptitude au travail en équipe	<p>Les carrossiers-peintres CFC ...</p> <ul style="list-style-type: none"> - acceptent une répartition des tâches en fonction de la situation - s'intègrent dans un groupe et s'adaptent de manière consciente - proposent de l'aide et acceptent de l'aide - prennent en charge des missions de façon adaptée à la situation et délèguent

Compétences personnelles	Critères
k) Capacité à analyser sa pratique	Les carrossiers-peintres CFC... <ul style="list-style-type: none"> - savent mettre en discussion et réfléchir les propres actions - sont capable de distinguer les attentes propres et étrangères - sont capable de percevoir, distinguer et traiter des valeurs et normes (tolérance)
l) Autonomie et responsabilité	Les carrossiers-peintres CFC ... <ul style="list-style-type: none"> - sont capables d'assumer des décisions et d'agir de manière responsable - voient leur approche et leur action comme une part de la responsabilité globale - sont capables d'assumer la responsabilité de leur domaine de compétence
m) Résistance au stress	Les carrossiers-peintres savent ... <ul style="list-style-type: none"> - gérer des charges de travail importantes et des situations de stress - garder le contrôle de la situation dans des contextes critiques - s'adapter aux besoins et conditions changeant rapidement - accepter les échecs et réfléchir pour les éviter - accomplir un travail de qualité même en étant sous pression
n) Performance et comportement au travail	Les carrossiers-peintres CFC ... <ul style="list-style-type: none"> - s'engagent pour atteindre les objectifs de l'entreprise - développent et consolident leur disposition de prestation dans l'entreprise et dans l'école - se distinguent par leur attitude de travail la ponctualité la concentration et la fiabilité - se distinguent par leur attitude de travail le soin et la précision
o) Apprentissage tout au long de la vie	Les carrossiers-peintres CFC ... <ul style="list-style-type: none"> - sont prêts à acquérir en permanence de nouvelles connaissances et capacités - peuvent contribuer aux nouveautés, mettant à profit leur esprit créatif dans les changements - peuvent considérer les erreurs comme une opportunité pour apprendre. - reconnaissent leurs propres déficits et peuvent se fixer de nouveaux objectifs à partir de ceux-ci.

Descriptif de l'échelle de taxonomie

La description des niveaux de taxonomie et la signification du comportement au travail exigé		
Niveau de taxonomie	Comportement final	
	Processus cognitif et de travail	Signification
C1: Savoir Restituer les connaissances acquises et les mobiliser dans des situations similaires	nommer, énumérer	Enumérer les points, idées, arguments, faits
	nommer	Nommer les éléments donnés
C2: Comprendre Expliquer ou décrire les connaissances acquises avec ses propres mots	déterminer, définir	Exposer le contenu d'une notion; constater; deviner quelque chose, illustrer quelque chose
	Expliquer le principe de base de quelque chose	Expliquer l'idée à la base d'une chose; expliquer schématiquement la structure de quelque chose (sans détails de la structure et des processus internes).
	affecter	Associer, grouper des éléments
	distinguer, comparer	Faire ressortir les différences entre des choses à partir de certains critères/caractéristiques.
	décrire, expliquer, commenter	expliquer quelque chose avec ses propres mots, présenter, caractériser, décrire (par ex. en répondant à des questions indirectes).
C3: Appliquer Utiliser les technologies/capacités acquises dans différentes situations	appliquer	Utiliser un procédé précis, une technique précise dans un but précis lors d'un travail. Mobiliser des connaissances, notions, concepts, modèles pour respecter des exigences connues et habituelles.
	réaliser	Réaliser un projet dans tous ses détails, réaliser un travail précis, mettre en pratique de manière professionnelle
	localiser	Déterminer l'emplacement de quelque chose.
	entretenir , maintenir en état	Maintenir dans un état d'utilisation. Réaliser des travaux nécessaires périodiquement/standardisés. Contrôler le fonctionnement. Traiter les plans de maintenance. Remplacer des composants ou systèmes.
	réparer , remettre en état	Remettre des composants ou systèmes dans leur état d'origine. Objectif: rétablir un fonctionnement irréprochable. Un dommage est réparé parce qu'il est apparu soudainement et/ou a été constaté lors du contrôle.
	remplacer	Démonter les sous-ensembles et systèmes usés, les remplacer par des pièces neuves. Remplacer les pièces d'usure (réparation d'usure, réparation préventive). Le travail est réalisé avant l'apparition d'un dommage.

C3: Appliquer suite	calculer	A l'aide des informations habituelles, du fascicule de formules et d'une calculatrice, répondre aux questions spécifiques à la branche. Définition "calculs simples": uniquement appliquer des formules, sans conversion, développement ou combinaison.	
	suivre	Se conformer à quelque chose (par ex. à une prescription). Utiliser des informations dans différentes situations.	
C4: Analyse Analyser une situation complexe, structurer des faits, révéler les relations entre les éléments, découvrir la caractéristique structurelle	commenter, discuter	Faire une constatation sur des théories, exigences, situations, la qualité d'un objet. Par explication, discussion, interprétation, prise de position critique.	
	conseiller	Donner des conseils en présence d'un phénomène théorique complexe ou d'une problématique pratique.	
	justifier	Examiner quelque chose en profondeur et à partir de plusieurs points de vue, interpréter, prouver, expliquer; mettre en relief les raisons et arguments.	
C5: Synthèse Combiner différents éléments d'une situation et les réunir en un tout	agir en fonction de la situation, optimiser, prendre des mesures appropriées	Réunir différents éléments d'une situation dans une nouvelle solution. Trouver la meilleure solution possible à un problème et la mettre en pratique.	
	rééquiper	Remplacer un composant de l'équipement du véhicule par un autre non d'origine.	modifier
	Compléter l'équipement, équiper	Monter des éléments supplémentaires sur le véhicule d'origine.	
	transformer	Modifier des pièces d'origine sans tenir compte de leur authenticité.	
C6: Evaluer Evaluer une situation plus ou moins complexe à partir de critères	Examiner, contrôler	Examiner l'état et le fonctionnement de certains éléments à partir d'exemples et en dériver un jugement. Déceler un défaut, une erreur ou une anomalie de fonctionnement ou le faire évaluer à l'aide d'un appareil de diagnostic.	
	diagnostiquer , évaluer, juger, déduire	Evaluer des objets, situations, phénomènes et solutions à partir de critères ou à l'aide d'un appareil de diagnostic. Les critères peuvent être: l'état, l'aspect, le bon fonctionnement et autre. Dériver de l'évaluation une solution, une recommandation ou une décision. Evaluer les sous-systèmes en traitant des plans de recherche de défauts. Evaluer/analyser des systèmes en réseau en délimitant des erreurs possibles.	
	interpréter	Expliquer la signification de quelque chose, préciser les informations centrales, les mettre en lien avec l'évaluation personnelle.	

Attribution des notes

Les prestataires de cours interentreprises documentent les performances des apprentis sous la forme d'un bulletin de contrôle des compétences pour chaque cours interentreprises. Indépendamment du fait qu'un cours interentreprises se compose d'une ou de plusieurs parties de cours, le contrôle des compétences est établi une fois par année d'apprentissage, avec une "note pour le contrôle des compétences". Cette note est arrondie à l'entier ou à la demie d'une note.

Travail pour le bulletin de contrôle des compétences :

Le note pour le contrôle des compétences reflète la performance par rapport aux compétences attribuées à l'année d'apprentissage correspondante, dans ce programme de formation. Voir la mention "Oui" dans la colonne "note-CIE". Les compétences méthodologiques, sociales et personnelles font partie intégrante de l'évaluation.

Le fournisseur des cours interentreprises décide du nombre d'épreuves à évaluées et la répartition des cours pendant l'année afin d'établir le bulletin de contrôle des compétences.

Note pour les cours interentreprise :

Pour le calcul de la note d'expérience pour les PQ, on utilise la moyenne de la somme des notes des "bulletins de contrôles de compétences", arrondie à la note entière ou à la demi-note. Cette "note pour les cours interentreprises" doit être remise au chef expert de l'examen (office de la formation professionnelle) au plus tard le 30 avril de la dernière année de formation.

Bases juridiques :

L'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de la profession correspondante, en particulier les articles 8, 15 et 19, ainsi que le plan de formation constituent la base juridique de ces dispositions.

Avec l'introduction de la " note du contrôle des compétence", les apprentis ont la possibilité déposer un recours auprès de la commission de cours pour les cours interentreprises dans les 30 jours.